

Ce jeudi 6 avril se tenait le premier CSA suite aux élections professionnelles où vous nous avez renouvelé votre confiance. L'**UFAP UNSa Justice** de Valence tient donc une nouvelle fois à vous remercier de vos suffrages en nombre et continuera le combat pour l'amélioration de vos conditions de travail.

A l'ordre du jour :

## **1) Point sur l'ouverture de la SAS :**

L'administration nous indique une ouverture de la SAS prévue pour début octobre, les groupes de travail se poursuivent avec le service des agents du CP, l'équipe projet et **l'UFAP UNSa Justice**.

La direction nous indique que la SAS est une entité propre du CP de Valence et précise qu'en cas d'annulation de congés les agents de l'établissement pourraient être positionnés sur le « grand quartier » ou sur la SAS en fonction des besoins.

Nous sont présentés les projets de service accouchés des réunions groupe de travail pour l'ensemble des personnels de cette structure.

**L'UFAP Unsa Justice**, revient sur la nécessité absolue de demander un réabonnement d'effectif pour fonctionner en sécurité et de manière cohérente.

Le chef d'établissement nous expliquera qu'il a déjà essayé avec des arguments plus que louables, et que les services de la DAP « compétents » n'ont pas souhaité accéder à sa demande.

**L'UFAP UNSa Justice** sera plus persévérante que lui sur ce point, mettant en doute la « farouche » volonté de notre CE.

L'appel à candidatures pour l'équipe de roulement des gradés de la SAS va sortir la semaine prochaine pour une étude des candidatures à mi-mai. La direction insiste sur le fait que seuls les gradés pouvant exercer des nuits pourront postuler sur la SAS.

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, au-delà du fait de discriminer des personnels suite à des restrictions médicalement justifiés, cet argument risque de créer une difficulté sur le « grand quartier ».

Toujours sur le sujet des gradés de la SAS la direction nous rappelle que tous les postes seront dans le roulement.

## **2) Projet de partenariat avec ACADIA (formation de détenus pour être conducteur de chiens détecteurs de maladie) :**

La Direction nous explique ce qu'est le projet de cette association qui cherche des conducteurs de chien à former pour à leur tour former ces animaux à la détection de maladies ou anticipation de crises liées notamment au diabète chez l'enfant.

Pour **l'UFAP Unsa Justice**, si la cause est plus que louable, nous rappelons ici que la situation en effectif de notre établissement et notamment du QMC est CATASTROPHIQUE !! Lancer de tels projets ambitieux, ça ne sera que « pourquoi pas selon les conditions » pour nous mais avec un effectif au complet sur ce secteur.

Rappelons aussi que cela fait plus de 8 mois que les QMC n'ont pas vu une feuille d'appel pleine...

### **3) Projet redéploiement des ELSP :**

Les FSI n'effectueront bientôt plus les gardes statiques des détenus de notre établissement, en plus de cela, l'administration souhaite une disparition des Impossibilités De Faire le plus rapidement possible sur le secteur Valentinois et Privadois. La décision est prise de manière unilatérale de l'administration, d'abandonner la sécurité intérieure de l'établissement pour se concentrer sur les extractions et autres gardes statiques.

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, cette décision est totalement incohérente et dangereuse pour les personnels. Plus de mission ELAC en semaine et surtout les week-ends, c'est totalement absurde et dangereux !!

A ce jour, toujours pas de réponse sur la révision à la hausse ou pas de l'organigramme pour ré-abonder ce pôle de 18 à 21 agents. Si l'administration souhaite reprendre une bonne fois pour toutes les extractions judiciaires et les missions de gardes statiques, **l'UFAP UNSa Justice** exige une arrivée massive de personnels et une révision de notre OR à hauteur des effectifs nécessaires pour la réalisation des missions et non en piochant sur la détention.

### **4) Bilan de la situation sur l'absentéisme :**

L'administration nous présente la situation qui, est plus que préoccupante pour notre établissement.

Pour **l'UFAP Unsa Justice**, c'est un tourbillon infernal, on le constate bien notamment quand on compare les chiffres avec ceux de la réouverture des QMC où l'effectif avait été remis quasi à niveau. Comme par hasard, nous avons un taux d'absentéisme au plus bas.

Le nombre de postes vacants est alarmant, avant de chercher à mettre en place des pseudos volantes, il faudra plutôt envisager une nécessaire remise à niveau des effectifs, notamment chez les surveillants, pour prendre enfin en compte les réels besoins.

L'administration indique également qu'elle souhaite éviter les départs à deux agents sur certaines périodes pour le pôle atelier.

Pour **l'UFAP Unsa Justice** c'est NON, il est prévu 1 agent en CA pour 6 agents, les agents ateliers sont plus de 6, ça sera 2 agents en même temps, comme cela est rendu possible par la charte des temps.

### **5) Point sur la création du quartier respect :**

La Direction nous demande un peu de nous détendre avec ça, nous explique que ça serait déployé un peu partout et qu'il n'y a qu'ici que ça coince...

Un appel d'offre va sortir pour des agents référents du module, si aucun candidat, mise en place d'un surveillant en poste fixe pour aider à la gestion administrative et faire le relais avec les agents d'étage.

Le surveillant d'étage ne serait pas systématiquement présent sur l'étage mais ferait des rondes de temps en temps avec un agent mouvement (agent mouvement qui ne sera pas en supplément, là aussi pris sur la bête). Fouille de cellule et sondage de barreaux se ferait avec les détenus sur la cursive, ça n'a pas l'air de choquer la Direction...

Donc pas de nouveauté, pas de grilles palières prévus, les détenus munis de leur clef de confort pourront errer sur la cursive voire même dans tout le bâtiment sur certains créneaux. Pas de personnel

supplémentaire sur l'organigramme, on fera beaucoup plus de missions avec le même nombre d'agents. Même le poste fixe serait pris sur les effectifs de l'établissement, c'est vrai qu'on peut se le permettre...

L'**UFAP UNSa Justice** s'élève une nouvelle fois contre ce projet, expliquant encore et encore que ce n'est pas en laissant des détenus livrés à eux-mêmes que nous pourrions les aider dans une quelconque réinsertion, encore moins détecter les bons profils pour la SAS.

L'UFAP rappelle qu'il y a aussi des accords nationaux pour le développement du Surveillant acteur, mais là-dessus, personne ne vient jamais...

### **ACT 2023 (Amélioration des Conditions de Travail):**

Des nombreux projets proposés par l'**UFAP UNSa Justice** de Valence, ont été retenus par le Chef d'établissement :

- 1 réfrigérateur pour administratif niveau 1
- 1 micro-ondes pour le pôle UVP
- 1 ensemble cuisine INOX salle de repos nuit
- 9 rideaux occultant pour les chambres de nuit des personnels.

### **Questions diverses UFAP UNSa Justice :**

***a) L'UFAP UNSa Justice revient sur la nomination d'un surveillant brigadier, faisant fonction de premier surveillant et faisant fonction d'officier sur la MAH1 :***

Si la légitimité et les compétences de cet agent ne sont pas discutables, nous avons souhaité interpellé la Direction sur le manque de transparence et la légalité de ces mouvements anarchiques en interne. Si un surveillant peut être sur un poste officier, pourquoi pas un premier surveillant au poste de DSP...

Pourquoi ne pas avoir proposé ce poste aux premiers surveillants en poste sur notre établissement ?

La direction reconnaît une maladresse mais ne semble pas faire preuve d'introspection sinon de préciser que c'est provisoire et que cela pourrait changer en cas d'affectation sur le CP d'officiers.

Pour l'**UFAP UNSa justice**, preuve n'est plus à démontrer que le management au CP de Valence se réalise au doigt mouillé par un technocrate qui en plus se sait sur le départ. Cela sans mettre de côté le fait que notre direction n'a fait remonter aucun besoin en officier pour l'établissement au détriment des agents promus grâce à la réforme des CDC...

***b) Les fauteuils mis en place sur différents secteurs comme les miradors :***

Voilà plus d'un an que nous réclamions le remplacement des fauteuils sur divers secteurs, ceux-ci étant abîmés voire totalement défoncés.

Nous avons été entendus mais comme une provocation, la Direction a validé des fauteuils d'une rigidité sans nom, et un dossier ne soutenant que les lombaires et s'arrêtant en dessous du milieu du dos...

La Direction reconnaît que ce n'est pas confortable mais pour elle, il ne faut pas que ce soit confortable car les agents s'endormiraient sur les postes sensibles....

Voir une direction totalement décomplexée tenir ouvertement de tels propos montre qu'on est passés au-delà du mépris auquel nous étions déjà habitués, dans un moment où en parallèle, on voudrait nous faire croire que la prévention des risques psycho-sociaux est une priorité pour eux, tout cela est juste une grosse blague...

**c) Automatisation des saisies de sondage de barreaux :**

L'**UFAP UNSa Justice** demande, dans le cadre de la réduction des tâches administratives, la saisie automatique du sondage des barreaux sur l'année. En effet ce dispositif est prévu sur GENESIS, la demande est acceptée.

**d) Sur les listes des agents pouvant prétendre à la prime de détention de 300 euros :**

L'**UFAP UNSa Justice** rappelle que cette prime pour les agents en régime détention est faite pour compenser la huitième semaine donnée au personnel en poste fixe. Les listes remontées localement excluent à chaque fois certains personnels qui n'ont que 7 semaines de CA, mais qui ont le malheur de ne pas pouvoir faire de nuit souvent pour des raisons de santé.

Le responsable du service des agents nous indique qu'il va se renseigner et fera attention à bien positionner sur ces listes l'ensemble des agents en régime détention.

**e) Echange de téléviseur entre la salle de repos et la salle café du mess :**

Comme l'**UFAP UNSa Justice** l'a déjà demandé, nous souhaitons que l'écran géant du téléviseur de la salle café du mess (acheté avec les ACT en 2020) soit déplacé en salle de repos, pièce beaucoup plus fréquentée.

Opération validée par la Direction.

Comme toujours, le Chef d'établissement passe son temps à faire un peu comme il l'entend, broyant bien souvent le dialogue social... La gestion des situations se fait à la petite semaine entre grossières recherches d'économies et arbitrages incompréhensibles.

Il paraît que le poste de Chef d'établissement est susceptible d'être vacant, c'est sans doute la meilleure opération d'Amélioration des Conditions de Travail que le CP Valence pourrait réaliser sur 2023 !

*Vos élus CSA pour l'UFAP Unsa Justice,  
C.DECROUEZ, F.SALAMONE, W.JALLIOT, P.CARRIAT, L.BENARD  
Expert S.ROYERE*